

Informations calcul Index EGAPRO et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés : 2023

Date de fin de la période de référence : 31/12/2023

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs : 436

1 - Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul : Par niveau ou coefficient hiérarchique en application d'une autre méthode de

cotation des postes

Date de consultation du CSE : 21/03/2024 Nombre de niveaux ou coefficients : 3

Résultat final en % : 2,7

Population envers laquelle l'écart est favorable : hommes

Nombre de points obtenus : 37

2 - Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Motif de non calculabilité: Absence d'augmentations individuelles en application de la CCN66

3 - Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en % : 0

Population envers laquelle l'écart est favorable : égalité

Nombre de points obtenus : 15

4 - Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité : Absence d'augmentations suivant le retour de congé maternité

5 - Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 4

Sexe des salariés sur-représentés : hommes

Nombre de points obtenus : 10

Niveau de résultat global :

Total de points obtenus : 62

Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 65

Résultat final sur 100 points : Non calculable

Anne-Sophie DIDIDER

Responsable Développement RH et Relations Sociales